Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 730

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand No 730 17 mai 1984

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement

pour une année: 55 francs Vingt-et-unième année

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Pierre Gilliand
Pierre Lehmann
Ursula Nordmann-Zimmermann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue: Hélène Bezençon Catherine Dubuis

730

Pour une poignée de Kwh

Au cours du débat sur les deux initiatives énergétiques — Pour un avenir sans centrales nucléaires et Pour un approvisionnement énergétique sûr, économique et respectueux de l'environnement — la majorité du Parlement a fait la preuve de son incapacité à affronter les problèmes actuels et à poser des jalons pour maîtriser l'avenir.

Les arguments avancés ne font guère illusion et les sages, les partisans de la raison ne sont plus du côté de la majorité.

On a reproché aux adversaires de l'énergie nucléaire de jouer sur la peur que suscite l'atome, de mener une guerre de religion retardataire. Mais les hommes de foi, croyants aveugles dans le progrès nécessaire, ce sont les partisans d'une forme d'énergie dont on sait objectivement qu'elle crée plus de problèmes qu'elle n'en résout. Si un peu partout dans le monde les programmes nucléaires sont freinés, redimensionnés, c'est bien parce qu'on a pris conscience que les espoirs mis en eux sont infondés. La tranquille assurance du Parlement fédéral en la matière n'est qu'une forme d'inconscience.

On a insisté sur l'accroissement inéluctable de la consommation d'électricité. Ceux-là même qui proclament cette fatalité sont des adversaires résolus de mesures fédérales, cantonales et communales propres à endiguer cette croissance continue. Il faut de nouvelles centrales pour répondre à la demande, mais on refuse une intiative qui propose des interventions susceptibles de canaliser cette demande. Fatalité délibérément voulue.

C'est qu'une intervention de l'Etat mettrait en

péril la liberté individuelle et bouleverserait notre régime économique. Quelle est la liberté d'une société qui, chaque année, dépend d'une quantité d'énergie en augmentation de 4 à 5 %? Quelle place la «fatalité» laisse-t-elle à la liberté collective et individuelle? La croissance de la consommation énergétique n'a-t-elle pas déjà modifié nos modes de vie, n'a-t-elle pas transformé la société plus profondément que toutes les idées de nos révolutionnaires de salon?

Un représentant distingué de l'économie affirme que pour favoriser la créativité des entreprises, il ne faut pas imposer à ces dernières de nouvelles restrictions, mais leur laisser une plus grande liberté d'action... Mais l'énergie en abondance tout comme dans l'après-guerre, une maind'œuvre en abondance — ne favorise que les solutions de facilité.

Les énergies renouvelables, c'est bien connu, ne sont pas au point! C'est pourquoi, en bonne logique, on refuse l'initiative pour un approvisionnement sûr qui prévoit une nouvelle répartition des crédits de recherche en faveur de ces énergies.

Cette dernière initiative implique une intervention massive de l'Etat, une centralisation intolérable! Le pouvoir considérable des producteurs d'électricité, la production ultra-centalisée de l'énergie nucléaire, les décisions prises à l'abri de l'opinion publique et qui pourtant déterminent l'avenir du pays, tout cela n'inquiète pas les défenseurs patentés de nos libertés.

Et pour couronner ce discours archaïque, vieux d'un siècle au moins, imprégné d'un productivisme digne d'archéo-marxistes — libéraux, marxistes, même combat! — on refuse tout compromis, on balaie d'un revers de manche la résistance massive

SUITE ET FIN AU VERSO